



COMPTE RENDU DE SEANCE **CONSEIL MUNICIPAL DU 10/07/20**

(Art. L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

A l'ouverture de la séance

Etaients présents : Mesdames et Messieurs GUERIN – GERMAIN – MORVAN – MICHELOT/VARENNES – EIDESHEIM – BOUDOU – CASOLARO/MAILFERT – FRATE – BELMONTE – LAGESCARDE – ROUSSEAU – MATOIS – LEPORI – VARGAS – GENDRON – CHAMBEU – PERU – LAFOREST – POIRIER – MATHONNET – DEBARGE – CHABANON – MONET – MERLE – BENARD – CLAUZON

Membres excusés : Madame ARNEAU qui a donné procuration à Madame CHAMBEU

Secrétaire de séance : Mme Frédérique LAGESCARDE élue à l'UNANIMITE

La séance est ouverte à 18 H par Monsieur le Maire, Yannick GUERIN

En début de séance, le compte rendu du précédent Conseil municipal réuni le 04/07/20, est adopté à l'**UNANIMITE**.

Une observation est toutefois soulevée par M. BENARD car le tableau du point n° 6 « Décisions municipales » ne correspond pas tout à fait à celui qui figurait sur la note de synthèse.

En effet, il est constaté que suite à une erreur matérielle, il manque une partie de la fin du tableau : 4 décisions municipales n° 02-09-17-18/20 prises par le Maire sortant n'apparaissaient pas sur la note de synthèse.

Il est signalé que ce point ne fait pas l'objet d'un vote mais d'une simple information de l'Assemblée et que mention de la remarque de M. BENARD sera faite sur le compte rendu de séance.

« Arrivée de M. ALLENBACH à 18 h 05 »

« Arrivée de M. MARREL à 18 h 10 »

1 / - ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS POUR L'ETABLISSEMENT DU TABLEAU DES ELECTEURS SENATORIAUX :

Après élection au scrutin de liste, suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, la liste « Velaux l'Aventure Citoyenne » présentée par Monsieur GUERIN obtient 11 sièges de délégués titulaires et 5 sièges de délégués suppléants.

La liste « Velaux en Avant » présentée par Madame MATHONNET obtient 2 sièges de délégués titulaires ainsi que la liste « Velaux avec Passion » présentée par Madame MONET qui obtient également 2 sièges de délégués titulaires.

Les délégués seront invités à participer aux élections sénatoriales qui se dérouleront le 27 septembre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 55

**LE MAIRE,
Yannick GUERIN**

Affiché aux portes de la Mairie le :